



Communiqué

Valorisation de l'espace public

Le quartier Pré-du-Marché fait peau neuve

Suite à une démarche débutée en 2019 sur demande des habitant-e-s et des commerçant-e-s, la Municipalité a décidé d'étendre la zone piétonne de la rue Pré-du-Marché jusqu'au carrefour avec la rue Saint-Roch et sur l'entier de la rue du Clos-de-Bulle. Cette piétonisation ira de pair avec différents aménagements visant à augmenter la convivialité du quartier dans un ambitieux projet d'espaces publics et de mobilité. Le premier coup de pioche aura lieu en février 2021 pour une mise en service agendée à l'été 2022.

Avec ses commerces, sa place de jeux et son identité forte, le quartier Pré-du-Marché présente d'ores et déjà une ambiance « village ». Afin de renforcer ce caractère et de faire suite aux requêtes des riverain-e-s, la Ville s'est engagée début 2019 dans un projet de piétonisation. La démarche s'est articulée autour d'un processus participatif qui a permis de dessiner les contours du projet. Pour Florence Germond, conseillère municipale en charge de la mobilité, l'objectif est fort, puisqu'il s'agit de « répondre aux attentes des Lausannoises et des Lausannoises qui nous demandent des espaces publics de qualité. Des espaces qui favorisent le partage et la vie de quartier d'une façon adaptée aux contraintes et vœux de chaque génération, des familles avec enfants jusqu'aux seniors et sans oublier les personnes à mobilité réduite ».

A nouveau visage, nouvelle mobilité

La zone piétonne sera matérialisée par un sol continu en pavés complété par des bandes lisses pour faciliter notamment les parcours des fauteuils roulants et des poussettes. Des espaces généreux, du mobilier urbain avec de nouveaux bancs et des terrasses étendues apporteront en outre confort et convivialité. Enfin, un jeu d'eau, des arbres majeurs et de la végétation basse animeront le nouvel espace et offriront fraîcheur et agrément.

En termes de mobilité, l'accessibilité cycliste est garantie dans le respect des autres usager-ère-s, et l'offre en stationnement vélo est renforcée. En dehors du secteur piétonnier, le schéma de circulation du quartier évoluera de pair avec une desserte en boucle entre le chemin des Cèdres, la rue Saint-Roch et le nord de la rue Pré-du-Marché.

Des travaux coordonnés

Dès février 2021, les travaux débuteront afin de donner corps au projet et dureront environ 18 mois. Afin de minimiser l'impact sur le quotidien des riverain-e-s, habitant-e-s et commerçant-e-s et d'optimiser ses interventions, la Ville profite en effet des travaux prévus en surface pour engager de manière coordonnée l'amélioration des réseaux souterrains. Pendant toute la période des travaux, les accès aux commerces et à la place de jeux seront maintenus, de même que les accès riverains vers les parkings privés.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/pre-du-marche

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Mme Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00

Lausanne, le 25 janvier 2021